



SYNDICAT MIXTE DE BASSIN VERSANT

Le syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance recrute un(e) chargé(e) de mission « Animation Agriculture »

■ CONTEXTE ASSOCIÉ AU POSTE

Le Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (Sm TSDR) créé en janvier 2020 est compétent sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sur les bassins versants de la Sorgues, du Dourdou, du Rance et sur l'axe Tarn, allant de la confluence avec la Muse (à Montjoux) à la confluence avec le Rance (à Curvalle). Le territoire regroupe 73 communes, situées en partie sur 9 communautés de communes (6 aveyronnaises et 3 tarnaises).

L'objectif du SmTSDR est de concilier les usages de l'eau sur son territoire et la préservation des milieux aquatiques. Pour cela, il met en œuvre des actions dans plusieurs domaines, à l'échelle du bassin versant Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance (1800 km² de superficie, 2000 km de cours d'eau, environ 27000 habitants) :

- gestion intégrée,
- milieux aquatiques,
- agriculture et forêt,
- risques et prévention des inondations.

■ OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE

Accompagner les acteurs agricoles dans la préservation des milieux aquatiques et humides. Il s'agit d'encourager la mise en place d'actions favorisant l'infiltration de l'eau dans les sols pour rendre les territoires et l'agriculture plus résilients face au changement climatique : réduction de l'impact des sécheresses, réduction du ruissellement, de l'érosion des sols et des inondations.

■ MISSIONS

Le (la) chargé(e) de mission « Agriculture », sous l'autorité de la direction, travaillera en étroite collaboration avec la référente GEMAPI du syndicat avec pour rôle de mener toute action permettant de mettre en œuvre la politique opérationnelle du syndicat en matière d'eau et d'agriculture.

Au cours des années 2025 et 2026, dans le cadre des programmes pluriannuels portés par le syndicat, le (la) chargé(e) de mission « Agriculture » **aura en charge comme missions principales :**

- **participer à l'élaboration du volet agricole du futur contrat de rivière Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance : co-construction de plans d'action volontaires visant à réduire les pollutions diffuses (azote, pesticides, matières en suspension) et favorisant le ralentissement dynamique des écoulements (couverture permanente des sols, implantation et gestion des haies, bandes tampons,...),**
- **animer et coordonner le volet agricole du Contrat de Rivière 2025-2030 en lien avec les élus, les agriculteurs, acteurs économiques, acteurs associatifs et partenaires techniques et institutionnels,**
- **mettre en œuvre le partenariat avec le lycée agricole La Cazotte (Saint-Affrique) : accompagnement de pratiques innovantes (agroforesterie, sylvopastoralisme, implantation de haies sur courbes de niveau, restauration de mares) et suivi de leurs impacts sur la ressource en eau ; appui à l'établissement sur des formations liant agriculture et environnement,**

Syndicat Mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance

Mairie de Belmont-sur-Rance, route de Lacaune - 12370 BELMONT-SUR-RANCE

05 65 49 38 50 – contact@tsdr.fr

- **mettre en œuvre le programme Zones Humides en partenariat avec la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides de l'Aveyron (Adasea d'Oc) et faire monter en puissance cette thématique au sein du syndicat** (au sein de ce programme, une formation spécifique pourra être proposée avec des acteurs compétents)

Plus généralement, le (la) chargé(e) de mission « Agriculture » devra :

- assurer le suivi et la diffusion des pratiques innovantes en termes de lutte contre l'érosion des sols menées par les agriculteurs du territoire (groupe d'agriculteurs pilotes déjà identifié, à accompagner en termes de dynamique territoriale),
- développer les partenariats existants et en créer de nouveaux,
- déployer sur le territoire les dispositifs d'accompagnements agricoles adaptés (MAEc, PSE...),
- identifier des sources de financement des actions agricoles (répondre à des appels à projets...),
- assurer le suivi, la gestion et la restauration des zones humides (mares, prairies humides agricoles, forêts humides),
- apporter une expertise et proposer des solutions à des problèmes techniques,
- élaborer des documents de sensibilisation visant à promouvoir les pratiques et filières agricoles vertueuses : valorisation du pâturage, des infrastructures agroécologiques,...,
- contribuer à l'organisation d'animations techniques, journées de sensibilisation à destination des agriculteurs,
- travailler en synergie et complémentarité avec les partenaires agricoles et forestiers (chambres consulaires, coopératives et organismes techniques, ONF, CRPF,...).

■ PROFIL

Formation de niveau bac+3 minimum dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement.

Savoirs, connaissances

- Agronomie : fonctionnement des sols, pratiques agricoles présentes dans la zone de polyculture élevage du bassin TSDR (rayon AOP Roquefort) ;
- Sensibilité à la gestion de l'eau et aux pratiques agroenvironnementales ;
- Connaissance du monde rural sur le plan politique, économique et sociologique ;
- Cadre réglementaire et fonctionnement des collectivités et établissements publics ;
- Procédures des marchés publics (appréciée).

Savoir-faire

- Animation de la concertation autour d'un projet : animation de réunions, identification et mobilisation des partenaires ;
- Maîtrise des logiciels de bureautique ;
- Maîtrise des bases du suivi administratif, technique et financier des actions ;
- Réalisation des dossiers de consultation des entreprises (CCTP, CCAP, RC...) ;
- Rédaction de supports de présentations de réunions, de rapports et notes techniques

Savoir-être

- Autonomie, réactivité, dynamisme
- Travail en équipe
- Capacité d'animation de projets
- Qualités relationnelles (concertation, médiation, diplomatie)
- Esprit d'initiative
- Qualités rédactionnelles
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur et méthode
- Pluridisciplinarité
- Aptitude au travail de terrain

▪ **CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

- Contractuel CDD de 24 mois
- Prise de poste souhaitée : le plus tôt possible
- Temps de travail : 35h par semaine
- Lieu de travail : Belmont sur Rance (12370) ; nombreux déplacements sur le territoire
- Permis B indispensable
- Filière technique ; catégorie B ; cadre d'emploi des techniciens territoriaux
- Rémunération calculée sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire (selon expérience) + Cnas

▪ **MODALITES PRATIQUES**

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le 27 novembre – 12h
M. Christophe LABORIE, Président du Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance
par courrier électronique à contact@tsdr.fr (demander impérativement un accusé de réception)

Les entretiens d'embauche se dérouleront au cours de la semaine du 2 au 6 décembre 2024.
Les candidats retenus aux entretiens seront prévenus de leur convocation la semaine avant.

Pour davantage de renseignements : Mme Anne CHIFFRE, directrice du SmTSDR – 05 65 49 38 50